

équipement électrique

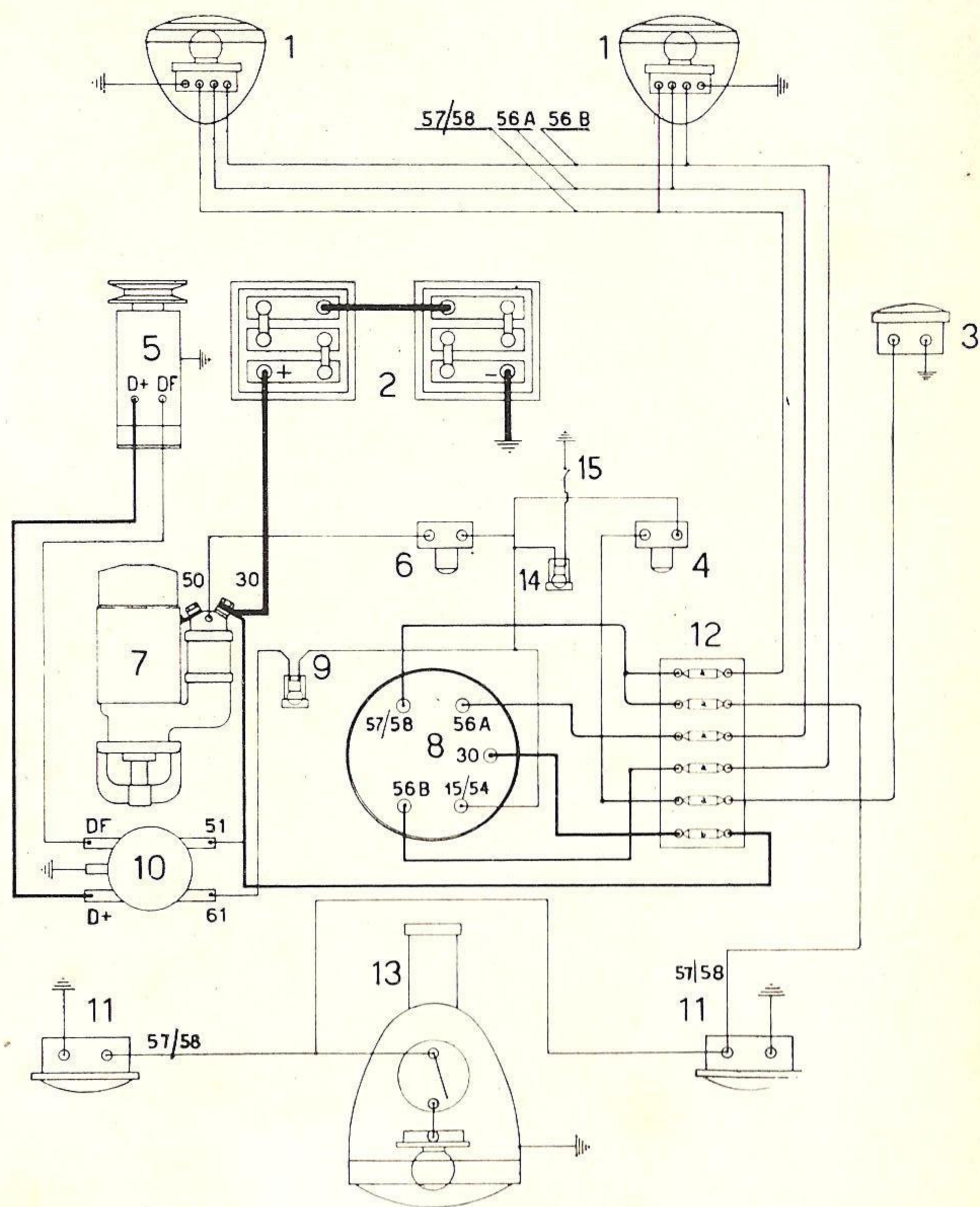


fig. 26

Schéma de l'équipement électrique

- 1 Phares avant
- 2 Batteries
- 3 Avertisseur
- 4 Bouton de commande avertisseur
- 5 Dynamo
- 6 Bouton de commande démarreur
- 7 Démarreur
- 8 Contacteur général à clé
- 9 Voyant de charge dynamo
- 10 Régulateur de tension
- 11 Feux AR
- 12 Boîte à fusibles: A fusibles à 25A, B fusibles à 15A
- 13 Phare AR orientable
- 14 Voyant de colmatage filtre huile
- 15 Mano-contact de filtre huile

L'équipement électrique, dont le schéma de câblage est reproduit à la fig. 26, est du type automobile et comporte: une dynamo - deux batteries d'accumulateurs en série - un régulateur - un démarreur - des feux d'éclairage - des voyants - un avertisseur sonore.

L'installation fonctionne lorsqu'on introduit à fond la clé de contact dans le contacteur général (4 fig. 7). En tournant jusqu'au pre-

mier cran l'on établit le contact avec le voyant de charge de la dynamo (2 fig. 7), le démarreur que l'on actionne en appuyant sur le bouton correspondant (3 fig. 7) et l'avertisseur commandé par le bouton (5 fig. 7). En tournant la clé jusqu'au deuxième cran, on allume les feux de position; au troisième cran on allume les codes et enfin, au dernier cran, les phares. Nous rappelons que l'usage des phares sur route est interdit.